

## **Programme *Nouveaux Horizons* pour les aînés : la députée Andréanne Larouche invite les organismes à se préparer**

**Granby, le 10 juin mars 2020** – Malgré les inquiétudes pour le financement du **Programme *Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)*** dans le contexte de la COVID-19, la députée de Shefford, **Andréanne Larouche**, invite les organismes œuvrant auprès des aînés à se préparer à faire leur demande.

« Même si nous n'avons pas encore de date pour l'ouverture des projets, j'invite les organismes qui aimeraient faire des demandes à me contacter pour me manifester leur intérêt à participer au programme », affirme madame Larouche.

Le **PNHA** soutient des projets dirigés ou proposés par des aînés, visant à leur permettre de transmettre leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences dans la communauté. À cet égard, il s'agit d'une importante source de financement pour de nombreux organismes. Andréanne rappelle ce qui a été annoncé jusqu'à maintenant :

- Dans le cadre du volet pancanadien du **PNHA**, une entente a été signée avec **Centraide United Way Canada** afin d'offrir 9M\$ en financement pour soutenir les aînés dans l'ensemble du pays à composer avec les répercussions de la pandémie de la COVID-19;
- Les signataires d'entente du volet communautaire ont bénéficié de plusieurs nouvelles mesures d'adaptation visant à aider les organismes à gérer les répercussions de la pandémie avec leurs projets :
  - Pour les organismes financés en 2018-2019, **Service Canada** fera preuve de souplesse et acceptera que la date butoir pour remettre leur rapport final soit prolongée jusqu'au 31 décembre 2020, au lieu de l'échéancier du 30 avril 2020;
  - Les organismes qui ont reçu du financement en 2019-2020 pourront obtenir une prolongation pour terminer leur projet. Les ententes prévoient actuellement un délai de 12 mois pour compléter les projets, soit jusqu'au 31 mars 2021. S'il y a lieu, un organisme peut se voir accorder 12 mois supplémentaires pour terminer un projet, lui donnant ainsi jusqu'au 31 mars 2022. Les organismes sont invités à communiquer avec **Service Canada** afin d'obtenir une prolongation;
  - Il est aussi possible pour les organismes d'utiliser les fonds du **PNHA** pour des dépenses liées aux activités en réponse à la pandémie de la COVID-19, et ce, sans égard à la nature du projet initialement approuvé. Si un organisme est en mesure

d'aider les aînés, il peut entamer ses activités dès que possible. **Service Canada** s'est engagé à communiquer avec les organisations à une date ultérieure pour consigner leurs activités qui ont changé à cause de la pandémie.

« Je continue de poser des questions à la ministre à ce sujet et j'espère pouvoir annoncer bientôt aux organismes de Shefford une date pour le dépôt des projets », soutient la députée de Shefford.

### **Fonds d'urgence pour l'appui communautaire**

D'ici là, la députée invite les organismes pour les aînés qui auraient des projets visant à briser l'isolement de ceux-ci à faire appel au **Fonds d'urgence pour l'appui communautaire** via **Centraide**.

« Nous souhaitons nous assurer que les aînés puissent bénéficier de l'aide à laquelle ils ont droit pour développer des projets qui viseront à les sortir de l'isolement dont ils souffrent depuis le début du confinement et de la pandémie. Et en tant que porte-parole des aînés, je me sens le devoir d'encourager les initiatives intergénérationnelles, mais ça prend de l'aide du gouvernement », a conclu Andréanne.

-30-

#### **Source :**

Samra Grahic  
Responsable des communications  
Bureau de la députée de Shefford  
450 378 3221